ON S'ABONNE:

& Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

LOT, AVEYRON, CANTAL, (ZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un au ..... 16 fr.

Trois mois..... 5 fr. Un an, 20 fr.; Six mois, 44 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau. 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Les Annonces et Avis sont i à Cahors au bureau du Journal rue de a Mairie, 6, et se paient

PRIX DES INSERTIONS

ANNOACES.

25 centieres la ligne.

RÉCLAMES

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement re-

L'ABONNEMENT

se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annouces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissemt de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.

Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon: (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo da le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

#### Cahors, le 20 Novembre 1867.

BOURSE DE PARIS.

ree, mais elle est boyez itriste, mais:	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 18 novembre	68 47	98 ))))
Du 19	68 45	98 »»
Du 20	68 40	98 25

OUVERTURE DE LA SESSION LEGISLATIVE

#### DISCOURS DE S. M. L'EMPEREUR

- « Messieurs les Sénateurs,
- » Messieurs les Députés,
- » La nécessité de reprendre l'étude interrompue de lois importantes m'a obligé de vous convoquer plus tôt que de coutume.
- » D'ailleurs, de récents événements m'ont fait éprouver le désir de m'entourer de vos lumières et de votre concours.
- » Depuis que vous vous êtes séparés, de vagues inquiétudes sont venues affecter l'esprit public en Europe et restreindre partout le mouvement industriel et les transactions commerciales.
- » Malgré les déclarations de mon Gouvernement qui n'a jamais varié dans son attitude pacifique, on a répandu cette croyance que toute modification dans le régime intérieur de l'Allemagne devait être une cause de conflit. Cet état d'incertitude ne saurait durer plus longtemps.
- » Il faut accepter franchement les changements survenus de l'autre côté du Rhin; proclamer que, tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations.
- » Les inquiétudes qui se sont manifestées s'expliquent difficilement à une époque où la France a offert au Monde le spectacle le plus imposant de conciliation et de paix.
- » L'Exposition universelle, où se sont donné rendez-vous presque tous les Souverains de l'Europe et où se sont rencontrés les représentants des classes laborieuses de tous les pays, a resserré les liens de fraternité entre les nations. Elle a disparu, mais son empreinte marquera profondément sur notre époque, car si, après s'être élevée majestueusement, l'Exposition n'a brillé que d'un éclat momentané, elle a détruit pour toujours un passé de préjugés et d'erreurs. Entraves du travail et de l'intelligence, barrières

FEUILLETON LU JOURNAL DU LOT

du 20 novembre 1867.

## UNE FEMME VINDICATIVE

Roman historique Suédois.

PAR RIDDERSTAD.

CHAPITRE I

LA PROVOCATION.

Madame, répondit le baron Heren, les sénateurs s'estiment toujours heureux de pouvoir remplir les désirs de leur reine. Seulement je crains que V. M. ne connaisse pas l'homme auquel elle porte de l'in-

térêt. Oserais-je vous demander, madame, qui vous l'a recommandé? - Vous êtes un fin politique, Heren, répliqua Louise-Ulrique avec un rire forcé; vous repoussez ma recommandation, mais avec une parfaite cour-

toisie. - Je vous plains, Puke ; vous voyez les conséquences de ma démarche.

- Madame, balbutia Heren, madame ... - Ne parlons plus de cela, monsieur. Puke étant

La réproduction est interdité.

entre les différents peuples comme entre les différentes classes, haines internationales, voilà ce qu'elle a rejeté derrière elle. Ces gages incontestables de concorde ne sauraient nous dispenser d'améliorer les institutions militaires de la France.

» C'est un devoir impérieux pour les Gouvernements de poursuivre, indépendamment des circonstances, le progrès dans tous les éléments qui font la force du Pays, et c'est pour nous une nécessité de perfectionner notre organisation militaire comme nos armes et notre marine.

» Le projet de loi présenté au Corps législatif répartissait entre tous les citoyens les charges du recrutement. Ce système a paru trop absolu; des transactions sont venues en atténuer la portée. Dès-lors j'ai cru devoir soumettre cette haute question à de nouvelles études. On ne saurait, en effet, approfondir avec trop de soin, ce difficile problème qui touche à des intérêts si considérables et souvent si opposés.

» Mon Gouvernement vous proposera des dispositions nouvelles qui ne sont que de simples modifications à la loi de 1832, mais qui atteignent le but que j'ai toujours poursuivi : réduire le service pendant la paix et l'augmenter pendant la guerre.

» Vous les examinerezainsi que l'organisation de la garde nationale mobile, sous l'impression de cette pensée patriotique que plus nous serons forts, plus la paix sera assurée.

» Cette paix que nous voulons tous conserver a semblé un instant en péril. Les agitations révolutionnaires préparées au grand jour menaçaient les Etats pontificaux. La convention du 15 septembre n'étant pas exécutée, j'ai dû envoyer nos troupes à Rome, et protéger le pouvoir du Saint-Siège, en repoussant les envahis-

» Notre conduite ne pouvait avoir rien d'hostile à l'unité et à l'indépendance de l'Italie, et cette nation, un instant surprise, n'a pas tardé à comprendre les dangers que ces manifestations révolutionnaires faisaient courir au principe monarchique et à l'ordre européen. Le calme est aujourd'hui presque entièrement rétabli dans les Etats du Pape, et nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de nos

» Pour nous, la convention du 15 septembre existe tant qu'elle n'est pas remplacée par un nouvel acte international. Les rapports de l'Italie avec le Saint-Siège intéressent l'Europe entière, et nous avons proposé aux puissances de régler ces rapports dans une conférence et de prévenir ainsi de nouvelles complications.

» On s'est préoccupé de la question d'Orient

mon hôte, vous deviez être convaincu que je le

connais, et comprendre qu'il a droit à ma pro-

Sans rien perdre de son calme apparent, quoiqu'il

« Madame, lui dit-il, permettez-moi de vous ex-

primer ma reconnaissance profonde pour la bien-

veillance de V. M. Disposez de ma vie, madame, »

ajouta-t-il, et il fléchit le genou devant elle en se

Il y avait tant de simplicité et de franchise dans

cet hommage inusité, que l'on ne put se défendre

d'un léger murmure approbateur, tandis que la reine

rayonnait de satisfaction, comme si elle venait de

En se relevant, Puke marcha droit au sénateur

« Excellence, lui dit-il en accentuant très-fort,

si quelqu'un ici devait me reconnaître, c'était vous

assurément. Mon père a fait pour vous de grands

sacrifices; il mourut même, je crois, sous vos yeux,

et une grande partie de ma jeunesse s'y écoula;

mais, la mémoire devenant parfois infidèle, je vous

« Messieurs, dit Puke s'adressant aussitôt à Caling

« Il est très-possible que je vous aie connu, ré-

pondit de Palmerna avec un certain mépris ; je

et à de Palmerna, peut-être n'aurais-je pas plus de

pardonne en considération de votre âge. »

Heren demeura muet de stupéfaction.

Tous deux se sentirent fort mal à l'aise.

bonheur auprès de vous? »

cherche à me rappeler. »

fût très-froissé de l'observation de Heren, Puke

s'avança vers la reine.

posant la main sur le cœur.

remporter une victoire.

à laquelle, cependant, l'esprit conciliant des puissances ôte tout caractère irritant. S'il a existé quelques divergences entr'elles, sur le moyen d'amener la pacification de la Crète, je suis heureux de constater qu'elles sont toutes d'accord sur deux points principaux : le maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman, et l'amé-

lioration du sort des chrétiens.

» La politique étrangère nous permet donc de consacrer tous nos soins aux améliorations intérieures. Depuis votre dernière session, le suffrage universel a été appelé à élire un tiers des membres des Conseils généraux. Ces élections, faites avec calme et indépendance, ont partout démontré le bon esprit des populations. Le voyage que j'ai fait avec l'Impératrice dans l'Est et le Nord de la France a été l'occasion de manifestations de sympathie qui m'ont profondément touché. J'ai pu constater une fois de plus que rien n'a pu ébranler la confiance que le peuple a mise en moi, et l'attachement qu'il porte à ma dynastie.

» De mon côté, je m'efforcerai sans cesse d'aller au-devant de ses vœux.

» L'achèvement des chemins vicinaux était réclamé par ces classes agricoles dont vous êtes les représentants éclairés. Donner satisfaction à ce besoin était pour nous un acte de justice, je dirai presque de gratitude. Une vaste enquête en prépare la solution. Il vous sera facile, de concert avec mon Gouvernement, d'assurer le succès de cette grande mesure.

» La situation n'est sans doute pas exempte de certains embarras, le mouvement industriel et commercial s'est ralenti. Ce malaise est général en Europe. Il tient, en grande partie, à des appréhensions que la bonne entente qui règne entre les puissances fera disparaître. La récolte n'a pas été bonne, la cherté était inévitable, mais le libre commerce peut seul assurer les approvisionnements et niveler les prix; si ces causes diverses empêchent les recettes d'atteindre complètement les évaluations du budget, les prévisions des lois de finances ne seront pas modifiées, et il est permis d'entrevoir l'époque où des allègements d'impôts pourront être étudiés.

» Cette session sera principalement employée à l'examen des lois dont j'ai pris l'initiative au mois de janvier dernier. Le temps écoulé n'a pas changé mes convictions sur l'utilité de ces reformes. Sans doute l'exercice de ces libertés nouvelles expose les esprits à des excitations et à des entraînements dangereux, mais je compte à la fois, pour les rendre impuissants, sur le bon sens du pays, le progrès des mœurs publiques, la fermeté de la répression, l'énergie et l'autorité

Puke reprit après l'avoir toisé d'un regard glacial: « Je reviens après une absence de quelques années seulement, et personne ne me reconnaît. - Vous non plus, peut-être, M11e Caling? »

Edith tressaillit; elle avait suivi avec le plus grand intérêt jusqu'aux moindre détails de cette scène sans pouvoir s'expliquer la conduite de son tuteur, et encore moins celle de son frère et de Palmerna. L'hommage du capitaine à la reine l'avait profondément touchée. Elle leva résolûment sur lui ses yeux rayonnant du plaisir de le revoir et des souvenirs de jeunesse qu'il lui rappelait.

« Vous me demandez si je vous reconnais. Puke? Je suis convaincue que vous n'en doutez pas. Je vous reconnaîtrais entre mille, vous qui étiez toujours mon chevalier quand je n'étais encore qu'une petite fille, vous qui... »

On dirait que la femme est née avec un secret et un masque souriant pour le couvrir. Ce frais sourire, était-ce autre chose que le masque sous lequel Edith cachait par instinct le véritable sentiment qui lui dictait, malgré elle, sa réponse à Puke ?

Par bonheur, l'attention se détourna d'elle en ce moment pour se porter sur le roi qui entrait dans le

Toutesois, nous la retrouvons, un instant après, dans un cabinet contigu, où elle s'est enfuie avec ses pensées et jetée sur le sofa, ne se comprenant pas elle-même et craignant tout à la foi d'être allée trop loin et de ne pas en avoir dit assez.

Tout à coup un bruit lui fit lever les yeux, et elle se vit en présence de son frère et de Palmerna.

« Edith, lui dit Caling, j'aurais des reproches à te

du pouvoir.

» Poursuivez donc l'œuvre que nous avons entreprise ensemble. Depuis quinze ans notre pensée a été la même : maintenir au-dessus des controverses et des passions hostiles nos lois fondamentales que le suffrage populaire a sanctionnées, mais, en même temps, développer nos institutions libérales sans affaiblir le principe d'au-

» Ne cessons pas de répandre l'aisance par le prompt achèvement de nos voies de communication, de multiplier les moyens d'instruction, de rendre l'accès de la justice moins dispendieux par la simplification des procédures, de prendre toutes les mesures qui peuvent rendre prospère le sort du plus grand nombre.

» Si, comme moi, vous demeurez convaincus que cette voie est celle du progrès véritable et de la civilisation, continuons à marcher dans cet accord de vues et de sentiments qui est une précieuse garantie du bien public.

» Vous adopterez, j'en ai l'espoir, les lois qui vous sont soumises.

» Elles contribueront à la grandeur et à la richesse du Pays; de mon côté, soyez en sûrs, je maintiendrai haut et ferme le pouvoir qui m'a été confié, car les obstacles ou les résistances injustes n'ebranleront ni mon courage ni ma foi dans l'avenir. »

#### BULLETIN.

La parole est à l'Empereur. Le Sénat, le Corps législatif, le conseil d'Etat l'ont respectueusement écoutée et chaleureusement applaudie. C'est maintenant au pays à l'entendre et à l'apprécier. Nous ne doutons pas que les déclarations du Souverain ne trouvent chez tous les gens de cœur un écho sympathique.

Comme tous les discours de Napoléon III, celui-ci expose nettement la situation. Dans la première partie, il affirme la paix et constate les relations amicales de la France avec les puissances étrangères. Dans la seconde, il parle des réformes intérieures. Sous l'un et l'autre rapport, c'est un programme de sécurité et d'activité.

Acceptation verbale et provisoire de la Conférence en attendant que l'on connaisse la base des délibérations et les dispositions de l'Italie et du Pape : telle serait, d'après une dépêche de Berlin, la réponse de la Prusse. Il est évident que le gouvernement prussien n'a pu répondre immédiatement à la dépêche du marquis de

- Quel frère, répondit-elle, n'en a pas toujours à adresser à sa sœur ?

- Tu n'en fais jamais qu'à ta tête, Edith; crois-tu que cela soit convenable?

- Comment donc dois-je me conduire? Dis-le moi, Guillaume, je t'écouterais avec plaisir.

- Ce Puke-là...

- Eh bien, ce Puke?

- Une fois pour toutes, ma sœur, je ne veux avoir aucun rapport avec lui. - Vous étiez pourtant fort liés ensemble au-

- L'enfant a des amis par milliers; le jeune homme a quelques connaissances, et l'homme fait n'en a plus qu'une ou deux.

- Alors, mon frère, on mérite d'être abandonné dans sa vieillesse. - Ce n'est pas le moment de discuter ce point-là;

je viens te parler d'autre chose. - Charles t'a demandé un entretien particulier.

- C'est vrai, - Veuillez vous asseoir, M. de Palmerna. » Caling surpris de cette condescendance, saisit

affectueusement la main de sa sœur « Tu ignores comme je t'aime. Edith.

- Oh! non, je le sais fort bien, au contraire, cher Guillaume. Tu m'aimes comme tu aimes ton nom et la couronne comtale gravée sur ton écusson n'est-ce pas? Eh bien, je n'en demande pas davantage. - Ayez la bonté de vous asseoir, M. de

Il prit place à côté d'elle.

Moustier ; mais de là à supposer l'espèce de déclinatoire qu'annonce le télégramme, il y a une grande distance, que M. de Bismark, d'après le discours de S. M. Guillaume 1er, n'a pas envie de franchir.

Deux versions diamétralement opposées se sont produites sur le discours du roi de Prusse. Les uns, s'appuyant sur la phrase où le roi appelle la France et l'Italie deux nations étroitement unies à la Prusse par des liens d'amitiés, vont jusqu'à pressentir une alliance entre la Prusse, la France et l'Italie. Les autres font observer que le roi Guillaume se serait exprimé plus clairement, s'il eût voulu sincèrement le maintien du pouvoir temporel. Ici encore il y a exagération. La vérité se fera jour entre les deux commen-

Le journal l'Italie croit que le cabinet de Florence est dispose à prendre part à la Conférence, mais qu'il ne peut donner son adhésion formelle sans savoir dans quelle limite il doit s'engager.oa oup ervuen-lonob zevinstuo4 \*

Une réunion de républicains a eu lieu dernièrement sous la présidence de Mazzini, qui se trouve à Lugano et non pas à Londres. Après plusieurs discours très-violents, on a voté diverses motions insurrectionnelles.

Le nombre de volontaires garibaldiens prisonniers à Rome est de 1765. Celui des soldats pontificaux faits prisonniers à Monte-Rotondo, et que le gouvernement italien vient de rendre à la liberté, était de 317.

Menotti et Riciotti Garibaldi ont reçu du ministère de l'intérieur la permission de visiter leur père au Varignano.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU

#### Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Constantinople, 17 novembre. Les bruits répandus en Europe, sur la santé du Sultan, sont dénués de fondement. La santé de S.M. est excellente.

Rome, 17 novembre.

La ville de Rome a offert un grand dîner aux défenseurs de Monte-Rotondo, se composant pour la plupart de légionnaires d'Antibes rentrés à Rome après leur captivité. Les tables ont été dressées au palais Barberini. Plusieurs personnages, appartenant à la plus haute aristocratie et à la bourgeoisie nota-ble, assistaient à ce banquet. Leur apparition a été saluée par des hourras enthousiastes.

Florence, 17 novembre.

Le gouvernement italien a reçu aujourd'hui la liste des volontaires qui sont en ce moment prisonniers à Rome. Leur nombre s'élève à 4,765. M. de Malaret est arrivé à Florence.

Florence, 18 novembre.

Les journaux confirment la nouvelle que la police pontificale a opéré une perquisition chez M. Odo-Ravel, agent politique du gouvernement Anglais pour motifs politiques.

#### LA VÉRITÉ SUR MENTANA

Depuis que le combat de Mentana a terminé l'équipée garibaldienne contre Rome, l'opinion n'est encore fixée ni sur l'ensemble, ni sur les détails de cet événement d'une si grande portée politique. Nons avons recueilli, à l'intention de nos lecteurs, des renseignements complets et impartiaux tant à l'égard de la prise

A part son outrecuidance, Charles était un homme fort agréable, un lion accoutumé à des triomphes faciles. Gâté par le beau sexe, il ne croyait pas à la possibilité d'un échec, et il ne voyait dans la résistance qu'un raffinement de coquetterie.

En ce moment, un page apporta deux lettres, l'une pour lui, l'autre pour le comte Caling. Ils rompirent les cachets, et, à en juger par la violente agitation qu'ils éprouvèrent en les lisant, ces lettres les frappaient de surprise. Caling serra ses lèvres et porta sa main à la garde de son épée; de Palmerna se leva d'un bond.

« Voyez! s'écria-t-il en tendant sa lettre à son ami Quelle imprudence! Puke veut renouveler notre ancienne connaissance. Fort bien!

- Chut! » fit Caling pour lui rappeler la présence d'Edith.

Mais il était trop tard. Ce qu'elle avait vu et entendu lui en disait assez, et déjà elle assistait mentalement à la catastrophe d'une sanglante rencontre.

Sans réfléchir davantage, elle s'avança vers eux avec une vive anxieté peinte sur le visage, elle s'empara des deux lettres. Il lui suffit d'y jeter un coup d'œil pour se convaincre qu'elle avait deviné juste.

Puke les provoquait pour avoir feint de ne pas le reconnaître, et il les priait de fixer le lieu et l'heure et de choisir les armes.

« Ce duel n'aura pas lieu, dit Edith, non, non, ce duel est impossible. Tu me le promets, n'est-ce pas; mon frère? »

Caling répondit par un haussement d'épaules.

de Monte Rotondo qu'en ce qui touche l'affaire de Mentana et ses conséquences. En voici l'analyse aussi succincte que possible :

« C'est le vendredi, 25 octobre, qu'une troupe de femmes effrayées entra à Monte Ro-tondo en criant : Voilà les garibaldiens! La garnison ferma aussitôt les portes et courut sur les murs. Le feu s'engagea immédiatement; il dura sans résultat marqué jusqu'à onze heures du soir. Alors les assiégeants mirent le feu à la porte romaine, qui fut assez lentement consumée. Les garibaldiens entrèrent comme un torrent dans la ville. La garnison se retira au château Piombino, où elle se désendit jusqu'au matin. Garibaldi ayant menacé de brûler cet édifice, les pontificanx se rendirent à discrétion. Le général les fit diriger sur Corese et consigner aux troupes italiennes. Avant leur départ il distribua des pièces d'or aux soldats de la légion d'Antibes en leur disant : « Vous voyez que nous n'avons pas de papier mais de l'or.» Lorsque Garibaldi entra à Monte Rotondo, il avait 3,000 hommes sous ses ordres; il lui en arriva 2,000 le lendemain, 5,000 deux jours plus tard, puis 5,000 encore. C'était un total d'environ 15,000 combattants, dont la moitié au moins provenait de désertions de l'armée italienne. Malgré l'état de siége, le général recevait continuellement des nouvelles de Rome: les courriers, pour les lui apporter, passaient à la nage le Tibre et l'Arno. Pendant son séjour. Garibaldi se montra bienveillant pour la population, mais extrêmement dur envers les prêtres. Il voulait les faire arrêter et juger tous, les accusant d'être les auteurs de la résistance de la ville. Quant aux volontaires ils commirent toutes sortes d'excès. A deux reprises, après et pendant une alarme qui eut lieu le 28 octobre, beaucoup de maisons furent saccasées. Le général fit fusiller sept des plus conpables et institua un conseil de guerre qui n'eut pas le temps de fonctionner. Un bataillon profana l'église de Sainte-Marie-Magdelaine; on brisa le ciboire; un ostensoir, des calices et des chasubles furent volés.

Le général recevait sans cesse des courriers de l'armée régulière. On lui envoyait des munitions. Des députés et d'autres personnages venaient le visiter. Dans son état-major figuraient le père Gayazzy, fra Pantaleo, fra Bonaventure et fra Ambrogio; celui-ci prononça, sur la place principale de Monte Rotondo, deux sermons révolutionnaires contre la papauté.

Le 29 octobre, Garibaldi s'avança vers Rome jusqu'à la Spada; mais arrivé là il apprit que la plupart des conjurés sur lesquels il comptait pour fomenter une sédition et l'aider à pénétrer dans la ville, avaient été arrêtés par la police ou bien étaient cachés. Privé de ce concours, le général retourna à Monte-Rotondo pour y attendre d'autres renforts. Il espérait ponvoir sous peu de jours, attaquer Rome à la tête de 30,000 hommes. Son plan était de donner l'assaut à la ville du côté des portes Salava et Pinciana. Il ne croyait nullement à une intervention française, ayant reçu toutes sortes d'assurances contraires. Il se plaignit plus tard d'avoir éte indignement trompé, ajoutant que le gouvernement italien s'était montré disposé à le dévancer à Rome.

Le 3 novembre, Garibaldi était parti de Monte-Rotondo à la tête de 8,000 hommes pour opérer sa jonction avec les troupes qui étaient à Tivoli et avec le reste de son armée. Tout à coup son avant-garde se heurta contre les pontificaux dans les bois de Mentana, à un

moins désespérante, sur leurs fronts soucieux.

Elle réfléchit un instant, puis elle rentra au salon, sans leur avoir réitéré sa prière, et y chercha Puke de tous ses yeux ; mais ce sut en vain ; il n'y était

La démarche d'Edith inspirait un si vif intérêt à Palmerna qu'il avait presque oublié la provocation « Elle m'aime, dit-il à Caling ; as-tu vu ? » Celui-ci ne répondit pas.

(La suite au prochain numéro.)

Le Roman d'une jeune mariée, par M. Ernest Fey-deau, vient de paraître à la librairie de Michel Lévy frères. Dans ce nouvel ouvrage, l'auteur de Fanny poursuit ses études sur le cœur féminin qui lui ont déjà valu de si brillants succès. Une fable simple mais attachante, des caractères qui semblent tracés d'après nature, des tableaux où sont peints d'une manière saisissante les intrigues et les dangers de la vie mondaine, telles sont les qualités qui font du Roman d'une jeune mariée une des œuvres les mieux réussies de M.

Sommaire du nº 25. Au public, Jules Vallès. - Les concerts populaires, M. Pasdeloup, G. Puissant. - Rentrée de la Fa culté de médecine, N. Pascal. — Paris inconnu, Alex. de Stamir. — Le Bal des coiffeurs, G. Maroteau. - Un rénégat, H. Bellanger. - Une dernière échappée, E. Leantey.

Bureaux, 13 rue Drouot, Paris.

#### LE TOUR DU MONDE Sommaire de la 411e livraison

Caling répondit par un haussement d'épaules.

« Et vous, M. de l'almerna? »

Même réponse, et Edith en lut une autre. non

Texte: Voyage en Espagne, par MM. Gustave Doré et Charles Davillier. (1862. — Dessins inédits de Gustave Doré; texte inédit de M. Charles Davillier.)

mille de ce village. Le combat s'engagea vivement; il durait depuis une heure lorsque les français apparurent sur le champ de bataille. Garibaldi en les voyant s'écria : « Je suis trahi! » La lutte continua jusqu'à la nuit qui sépara seule les combattants. Vers huit heures du soir, Garibaldi se dirigea sur Corèse avec ses fils à la tête de 5,000 hommes. Il télégraphia au gouvernement italien, qui lui envoya immédiatement un train spécial pour le ramener à Flo-

Cependant environ 2,000 volontaires étaient restés à Mentana. Les français et les pontificaux les attaquaient au point du jour, croyant avoir à faire à Garibaldi lui-même. L'assaut fut terrible. Le 59e de ligne français décida de la victoire en tournant la montagne et en faisant ainsi un millier de prisonniers. Les pontificaux eurent à la bataille et à l'assaut de Mentana, environ 200 morts ou blessés; les français une cinquantaine, les garibaldiens près de 1,500 morts ou blessés. Un des petits canons de Garibaldi tomba au pouvoir des troupes romaines; il n'en avait que quatre ; les français en avaient 12 et les pontificaux 6. L'effet produit par les fusils Chassepot fut désastreux pour les garibaldiens. Cela, dit un témoin oculaire, ne ressemble à rien de ce que l'on connaît. A quatre cents pas, presque tous les coups portent et le tir a lieu sans discontinuité.

Dès le surlendemain du combat, on avait débarrassé le champ de bataille de la multitude de cadavres qui l'encombrait. Quelques-uns sont encore dans les vignes. On voit des débris de cartouches, des fragments d'armes, des morceaux d'uniforme, des lambeaux de linge accrochés aux buissons. »

Plusieurs remarques sont à tirer du récit qui précède. Bornous-nous à signaler les plus im-

Premièrement, les troupes aux ordres de Garibaldi n'étaient pas, comme on l'a dit, au nombre de 5,000 ou de 7,000 hommes; elles atteignaient le chiffre de 15,000, et devaient s'augmenter bientôt des 8,000 guérillas amenés par Nicotera du côté de Naples.

Deuxièmement, Garibaldi entretenait simultanément des relations avec les conspirateurs de Rome et avec les unitaristes de Florence; il recevait par les uns des informations et par les autres de l'argent. « Nous payons avec de l'or, et non avec des assignats, dit-il aux soldats de la légion d'Antibes.

Troisièmement, pas plus à Monte-Rotondo, où il se trouvait, qu'à Florence d'où il vensit, Garibaldi ne croyait à une intervention française en faveur du Saint-Siège. Dès lors, dans sa pensée, la prise de Rome n'était qu'une répétition de Castelfidardo.

Quatrièmement ensin, si Garibaldi avait eu, le lendemain de son arrivée à Monte-Rotondo, les 30,000 hommes qui lui étaient promis, il aurait très probablement envahi la ville éternelle, défendue seulement par 5 ou 6,000 hommes et ouverte du côté de Salava et de Pin-

Il était donc temps et grand temps, que le corps expéditionnaire français arrivât pour protéger Rome et le Souverain Pontise. Nous voyons les résultats de la détermination énergique de l'Empereur; mais que se serait il passé si Garibaldi et ses volontaires avaient pris possession ne fût-ce que pour quelques jours, de la cité pontificale?... La question résolue dans le présent, se pose dans l'avenir. Nulle appréhension à concevoir. La France ne se borne pas à éviter les pièges, elle y prend ceux qui lui en tendent. LAFFITE.

Ces lignes étaient écrites lorsque le Moniteur nous a apporté le rapport adressé par le général de Failly au ministre de la guerre sur les événements des 3 et 4 novembre. L'étendue de ce document ne nous permet pas de le reproduire. C'est le développement des dépêches transmises à la suite des journées de Mentana et de Monte-Rotondo. Il confirme avec le pittoresque et les détails de moins, la narration de notre correspondant de Rome. Voici le passage du rapport où il est question du fusil chassepot:

« Nos soldats ont prouvé dès le début que, malgré leur entraînement naturel, ils possèdent cependant le calme et le sang-froid nécessaires pour tirer tout le parti qu'on peut attendre de la justesse et de la rapidité bien réglée de notre nouvel armement. »

Est-ce que les patriotes à rebours qui trouvent le fusil à aiguille excellent chez les prussiens, et abominable aux mains de nos soldats, ne vont pas trouver encore de la cruauté dans ce paragraphe?... qu'ils aillent donc demander aux marchands de Turin, aux voyageurs de Milan, sans compter nos soldats tombés dans les vignes et dans les taillis de Mentana, comment les garibaldiens traitent les français!...

LAFFITE.

#### Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans

A LA MÈRE D'UN ZOUAVE MORT A LA DÉFENSE DU SAINT-SIÈGE.

On lit dans le Moniteur du Loiret : Une honorable famille, à laquelle appartenait le jeune zouave dont Mgr l'évéque d'Orléans célèbre la mémoire en consolant sa mère, veut bien nous donner communication de la lettre suivante:

Madame,

Votre fils est mort en combattant pour le chef de l'Eglise. Que vous devez être triste, mais que vous devez être fière!

Vous aurez toujours présente, hélas! l'image de ce pauvre enfant, que j'ai béni avec vous, quand il partait si joyeux. Vous le verrez frappé, l'épée à la main, laissant échapper son sang avec sa vie, fermant les yeux, mêlant votre nom aux noms de Jésus et Marie, mourant enfin, là-bas, loin des bras de sa

Oui, mais il est tombé dans les bras d'une autre mère, l'Eglise, après l'avoir défendue jusqu'à la mort; il est tombé au service du successeur du prince des apôtres, qui tient en ses mains les clefs du royaume

Il aurait pu vivre encore, vous aimer, être heureux à la façon du monde, comblé de dignités, de biens, de plaisirs; puis il serait mort en luttant obscurément, comme le commun des hommes, contre la fièvre ou la caducité. Sa mort est prématurée, mais elle est glorieuse, exemplaire et sainte. Soyez triste, mais

C'était une âme simple, énergique et droite. Il ne s'embarrassait pas dans les raisonnements subtils, dans les réflexions compliquées, dans les calculs prudents enfin dans toutes ces considérations pesantes qui portent à ne pas agir. Il obéissait à des voix sacrées, comme Jeanne d'Arc à la voix des anges; à la voix de la conscience émue, à la voix de l'honneur hlessé.

Il disait : Le Pape est le plus saible, on l'insulte, on le menace; il est seul contre tous; son indépendance importe à l'Eglise; la France est responsable de son sort. Donc se battre pour le Pape, c'est se batire pour l'honneur, pour la France, pour la foi. Volons au secours du Pape! tel fut le cri de son

noble cour.

Il s'était dit ce peu de mots, et il avait, depuis trois ans, triomphé de votre tendresse, et de la moquerie des uns, des sages avis des antres. Il n'a pas eu tous les jours le bonheur de se battre ; mais, dévouement bien plus méritoire encore ! tous les jours il a fait l'exercice, il a fait la patrouille dans les villages, il a monté la garde, il a obéi, acceptant une vie obscure, fatigante, lourde, sans autre avenir que l'espoir de tacher de son sang les mains coupables qui viendraient se poser encore sur l'épaule du vicaire de Jésus-Christ!

Noble petite armée, victorieuse des bandes garibaldiennes, battues, dispersées par elle dans vingt combats et dans une grande et définitive victoire, quel monument elle vient d'élever à la mémoire de Lamoricière, de Pimodan! De quel éclat splendide elle a su faire rayonner, au-dessus de la croix, l'étoile de l'honneur!

Madame, votre enfantet ses compagnons héroiques n'ont pas seulement vaincu les aventuriers de Garibaldi, pauvres diables parmi lesquels il y a aussi, des enfants égarés; dignes des larmes de leurs mères; enfants auxquels on a tourné la tête avec le mot magique de patrie, et à qui on a fait croire que des brigands sont des héros. Les soldats du Pape, zouaves, gendarmes, chasseurs, dragons, artilleurs, soldats d'Antibes, n'ont pas seulement vaincu le triste héros d'Asinalunga, ils ont vaincu les rieurs et les insulteurs. Ils ont vaincu les faux et abominables libéraux, qui se moquent des traités et violent les frontières. Ils ont vaincu les faux et méprisables diplomates, qui signent des conventions et les foulent aux pieds, avec l'hypocrisie la plus éhontée qui fut jamais ; ils ont vaincu ces ingrais Italiens, qui outragent la France à laquelle ils doivent tout dans le présent, qui persécutent l'Eglise, à laquelle ils doivent tout dans le passé, et, comme Néron, frappent les entrailles de leur mère. Ils ont vaincu les prétendus sauveurs d'un peuple qui ne veut pas être sauvé, et n'en a aucun besoin. Ils ont vaincu ces triomphateurs qui, sous prétexte de planter au Capitole le drapeau italien, veulent y porter les régiments piémontais, les impôts piémontais, et tous les heaux exemples piémontais. Ils ont vaincu, dans les rues de Paris, les journalistes; sur les boulevards de Paris, les paresseux ; dans les centres politiques de Paris, les indécis; forçant les premiers au respect, les seconds à

l'envie, les derniers à l'action. Gloire à cette poignée de soldats, et à ceux qui, comme votre cher fils, sont mort en combattant à leur tête! Quoi qu'il puisse advenir, ils ont fait honneur à notre époque, à notre nation, à l'Eglise, à

Quel grand rôle, grâce à eux, peut encore prendre la France!

Je le dis sans hésiter, à une mère aussi chrétienne et aussi vaillante que celle à qui je parle, ne pleurons pas sur ceux qui sont tombés. Ils sont allés chercher l'avancement au séjour des récompenses meritées et

Dès à présent, nous aussi catholiques, nous pouvons être fiers. Le petit fragment de souveraineté temporelle laissé aux glorieuses mains de Pie IX pouvait, comme tant d'autres souverainetés, tomber un moment sous le poids de la violence, sous les coups de la victoire, sous les artifices de la diplomatie, sous les désastres financiers... Pie IX, appuyé sur l'Eglise catholique qu'il soutient, résiste seul, entre un peuple fidèle et une armée vaillante. Il résiste plus longtemps qu'aucun des souverains de la France ou de l'Italie depuis cent ans. Il résiste, ayant pour lui la justice, l'intrépidité, la sérénité, l'honneur.

Encore une fois, quoi qu'il puisse advenir, remercions Dieu, madame, ce Dieu qui visiblement nous protège et a recu dans son sein tendre et paternel votre enfant et tous ces héroïques jeunes gens qui n'ont pas reculé une seule fois devant le feu de l'ennemi, et dont on peut dire la parole de l'Ecriture Amabiles et decori in vitá suá, in morte quoque non sunt divisi. Beaux nobles, aimables et unis dans leur vive jeunesse, ils n'ont pas été séparés dans la gloire de leur mort. Ils sont tombés ensemble, et vainqueurs...

Venillez agréer, madame, avec ma profonde et respectueuse sympathie, mes plus dévoués et re-ligieux hommages. FÉLIX, évêque d'Orléans ligieux hommages.

## Nouvelles du jour

La séance d'inauguration de la session de 1867 a eu l'éclat de nos plus grandes solennités parlementaires. L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont été chaleureusement applaudis par la foule de curieux assemblés sur le parcours du cortége; les vivats ont été plus accentués er core dans la salle des Etats, tant à l'arrivée de LL. MM, que pendant la lecture du discours de la couronne. La phrase sur la convention de septembre qui « existe pour nous tant qu'elle n'aura pas été remplacée par un autre acte international » à été soulignée par les acclamations. Les cris de : Vive l'Empereur! ont éclaté surtout après le passage où Napoléon III dit qu'il ne laissera pas s'affaiblir l'autorité qui lui a été confiée.

On a beaucoup remarqué l'absence du prince Napoléon.

- D'après un télégramme de Londres, les puissances invitées à la conférence acceptent avec cette réserve, qu'avant la réunion la France formulera un programme pouvant servir de base aux délibérations.

- Le bruit a couru à la Bourse que de nouvelles arrestations, se rattachant à l'information pour délit de société secrète, avaient eu lieu hier soir et ce matin à Paris.

- L'instruction judiciaire sur la manifestation du cimetière Montmartre, touche, dit-on, à son terme. On croit au palais à une mise en prévention. L'affaire viendrait de vendredi en huit à la chambre correctionnelle.

- M. Peyrat interjette appel du jugement qui le condamne à un mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

- Il en est de même pour les étudiants condamnés dans l'affaire des cris séditieux prononcés sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

- Une correspondance de Rome annonce que la police est parvenue à découvrir le comité insurrectionnel et à saisir la plupart des personnes qui en font partie. Oa a découvert, dit-on, des papiers d'une très grande impor-

- Le parlement anglais est convoqué pour le 5 décembre.

- Le Journal des Débats, autorisé dans l'Etat pontifical depuis plus de 25 ans, n'y est plus distribué, depuis une quinzaine de jours, aux établissements publics.

- M. Guizot est retourné au Val-Richer où il prépare la publication du 2e volume de ses méditations religieuses.

- C'est le 1er novembre que le premier corps d'armée anglais a dû partir de Bombay pour l'Abyssinie. La flotte de transport se compose de 8 bâteaux à vapeur et d'une douzaine de voiliers, portant près de 12,000 hommes. L'expédition doit s'avancer dans l'intérieur vers fin décembre.

- On écrit de Rome :

« L'état de siège sera levé aussitôt que faire se pourra. La ville reprend peu à peu sa physionomie habituelle. Les prières publiques or-données par le cardinal-vicaire ont cessé. Les bâtiments de l'Université, du collège romain et du seminaire romain étant occupés par les trou-pes, la rentrée des troupes est différée jusqu'à nouvel ordre.

- Un journal reproduit à nouveau le bruit du prochain mariage de la duchesse de Morny avec le duc de Sesto, grand d'Espagne.

- On assure positivement que la conférence pour le réglement du conflit entre Rome et Florence se tiendra à Paris dans les premiers jours de décembre.

— Voici la note consacrée par l'Univers au nouveau ministre de l'intérieur :

« M. Pinard a toujours été magistrat, on pourrait dire qu'il l'est par nature. Ses talents et son intégrité sont connus; il n'a pas eu en-core occasion de faire apprécier ses vues poli-tiques. On a lieu de croire cependant qu'il ap-partient aux nuances les plus fermes du parti conservateur. Nous savons que sa jeunesse a été gardée à l'étude et au travail par des sen-timents religieux très marqués. timents religieux très marqués. »

ne jenine mad Pour extrait: ab A. Laytou.

Correspondance Parisienne.

Paris, 44 novembre 1867.

M. de La Valette quitte le Ministère de l'Intérieur, qu'il a occupé pendant deux ans et demi. Ce n'est pas lui adresser un de ces adieux banals et stéréotypés, dont on a pris l'habitude d'accompagner la plupart des fonctionnaires dans leur retraite, que de lui présenter l'hommage de nos regrets les plus sympathiques.

HAROV DU DOCTEUR CULHOU

L'administration de M. de La Valette, justifie a d'ailleurs la sincérité de cet hommage, car les actes dont elle fut remplie témoignent hautement de la valeur de l'homme d'Etat, qui croit devoir quitter le Conseil des Ministres.

L'Empereur ne trouvait pas seulement en lui un collaborateur actif et zélé, dans toutes les occasions où il fallait affirmer par une pratique ferme et intelligente les résolutions de l'initiative souveraine, Sa Majesté possédait encore dans son Ministre un conseiller libéral, toujours disposé à le suivre dans la voie du progrès.

Nous ne rappellerons pas, dans leurs détails, tous ces actes qui, pour n'avoir qu'une importance secon-daire au point de vue de l'administration pure, n'en avait pas moins un caractère de véritable utilité et montraient un fonctionnaire constamment appliqué à donner à tous les services une impulsion active et salutaire. Nous ne dirons rien non plus de certaines réformes dans lesquelles tout esprit impartial a toujours su reconnaître, à côté d'une haute pensée, les idées personnelles du Ministre.

Mais si nous laissons de côté tant de titres auxquels toutes les administrations de conte tant de titres auxquels toutes les administrations personnelles de la content de l

toutes les administrations provinciales, à quelque ordre qu'elles appartiennent, ne sauraient manquer de rendre justice, il en est un qui, par son caractère d'intérêt général, doit plus particulièrement frapper le souvenir de tous et assurer à M. de La Valette la reconniscence durable du rece la lette l'accompliscence du rece la lette l'accompliscence du rece le la lette l'accompliscence du rece la lette l'accompliscence du rece le la lette l'accompliscence du rece le la lette l'accompliscence de la lette l'accomplisment de la lette l'accomplisment de la lette l'accomplisment de la lette la lette l'accomplisment de la lette l'accomplisment de la lette la lette la lette l'accomplisment de la lette la lette l'accomplisment de reconnaissance durable du pays. La lettre Impériale du 45 août, a été saluée comme un des bienfaits qui marquent au premier rang des actes d'un gou-vernement populaire. Or, on sait la part active que M. de La Valette a prise dans cette question considérable, qui a trait à l'achèvement du réseau de nos chemins vicinaux. L'Empereur avait à peine manifesté ses intentions, que son Ministre se mettait régularment à l'appres pour les régliaments. résolument à l'œuvre pour les réaliser. On a vu paraître coup sur coup, presque au lendemain des promesses, une longue note explicative, un rapport, un décret, enfin des instructions aux Préfets. Une ardente activité dans l'application prompte et entière des bonnes mesures, tel était un des caractères sail-lants de l'administration de M. de La Valette.

L'Empereur lui-même, s'est plu à rendre cet hommage à son Ministre. N'était-ce pas dans cette même occasion, assez solennelle, pour donner une importance particulière aux paroles de Sa Majesté, que le Souverain parlait « du zèle éclairé et de l'énergique activité » de M. de La Valette?

Le ministre de l'intérieur sera regretté de son per-sonnel, à tous les degrès de la hiérarchie. Il laisse dans tous les cœurs ces bons souvenirs de l'homme poli, affable, distingué, obligeant sans faiblesse, juste

sans excès de sévérité. Je ne crains pas d'ajonter que la presse rendra jus-tice à l'esprit conciliant du ministre; elle se rappellera avec quelle modération il a su appliquer le régime auquel elle est encore soumise, elle se rappellera sur-tout cette liberté réelle dont elle jouit depuis le 49 janvier. Cette date seule imposerait à la presse le devoir de rendre hommage au libéralisme d'un homme d'état qui, heureusement pour le pays, va porter dans la plus baute sphère du pouvoir le concours de son expérience et de ses lumières.

### Paris, le 16 novembre 4867.

Le nouveau Ministre de l'Intérieur, a prêté serment entre les mains de l'Empereur. Son installation à l'hôtel de la place Beauvau, n'est point encore terminée, mais il uirige déjà les travaux de son département. Ce n'est que mardi prochain, que S. Exc. recevra officiellement tous les fonctionnaires dépendant de son administration.

En attendant, toute la presse lui souhaite la bienvenu et se montre unanime à reconnaître au nouveau dignitaire, un remarquable talent de parole et une grande élévation de caractère. Personne ne doute qu'avec sa rare intelligence et son goût du travail, M. Pinard ne révèle également des aptitudes administratives, qu'il ne pouvait appliquer dans ses fonctions antérieures.

— Le Moniteur nous annonce que : M. de Saint-Paul, vient d'être élevé au grade de Grand Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Cette haute récompense n'étonnera personne; elle obtiendra même de l'opinion publique, une sanction toute particulière. Il est des fonctionnaires qui, sans moyens indirects, sans efforts prémédités, se trouvent honorés de l'estime générale et entourés des sympathies les plus vives; ceux là n'ont qu'une attention: remplir les devoirs de leur charge avec la seule conscience pour guide, étendre autour d'eux un regard naturellement bienveillant, et converver, dans leur élévation, les sentiments de modestie, de

générosité et de justice, qui leur ont toujours valu une respectueuse affection.

M. de Saint-Paul est un des fonctionnaires supé-rieurement doués. Il aime le travail et sait le faire aimer. On pourrait dire que le principal ressort de l'importante direction qui lui est confiée, consiste dans le dévouement. Absolument dévoué lui-même aux intérêts qu'il a en main, M. de Saint-Paul s'appuie sur le même sentiment pour communiquer à tous ses collaborateurs, son activité et ses routs laborieux.

On a pu croire un instant, que la retraite de M. de La Valette, enlèverait M. de Saint-Paul à la direction du Ministère. Il n'y avait dans ce bruit qu'une crainte; et cette appréhension suffirait déjà à l'éloge de M. de Saint-Paul, si la haute marque d'estime qu'il a reçue de l'Empereur, n'était venue consacrer avec éclat la valeur de ses services.

Pour extrait: A. Laytou.

## Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 010, amortissement compris: l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout on en partie.

en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucine, no 19, à Paris.

### Chronique locale.

TAC	JOURS.	FÉTE.	Janes appoints. Janes	
24	Diman	s Jeandela C.	mention of the donner. Le L'3 octobre dernier,	
25	Lundi.	se Catherine.	selaye montcabrier cardaillac	
26	Mard.	s D. s P. d'A.	Larnagol nocamadour Taillac Luzech, Bretenoux, Mont-	10
-		s Léonard.	faucon. Cazals, Puybrun.	7
6	TEL S	c 21 af am	mad annai ou senon hom	33.00
000	P. L. D. Q.	le 1	4, à 2 h. 37 m. du soir. 2, à 4 h. 49 m. du matin. 8, à 5 h. 45 m. du soir. 6, à 5 h. 20 m. du soir.	1 1 1 O 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

#### A NOS ABONNÉS

Nous offrons a nos abonnés, à prix reduit, une prime splendide : 300 , 91809 f.

L'ALBUM DE LA GALERIE DE RUBENS dite du Luxembourg, composé de vingt-cinq Tableaux avec un BEAU PORTRAIT DE RUBENS. L'ALBUM pris dans nos bureaux :

22 fr. au lieu de 125 fr.

Par décret du 13 novembre 1867, M. Prestat, substitut du Procureur Impérial de Cahors, a été nommé Procureur Impérial près le Tribunal de première instance de Château-Thierry (Aisne).

#### AVIS AU PUBLIC.

L'Administration des Postes, vient de décider qu'à partir da 24 novembre courant, la 3me distribution des correspondances, qui a lieu à 7 heures du soir, sera supprimée les dimanches et jours fériés.

Cette mesure dont l'application est générale, a pour but de procurer un pen de soulagement aux facteurs, dont le service devient de jour en jour plus pénible.

#### PRÉFECTURE DU LOT.

#### CULTURE DU TABAC EN 1868. Avis relatif aux quantités et au prix.

M. le Ministre des Finances, par décision du 30 octobre dernier, a fixé à dix-huit cent

mille kilogrammes les quantités de tabac à fournir sur la récolte de 1868. La superficie des terrains sur lesquels les

plantations nécessaires à la production de ces quantités auront lieu, pourra être portée à mille huit cent hectares, en principal, c'est-àdire non compris trois cent soixante hectares, qui pourront être cultivés en excédant, comme représentant le cinquième de tolérance mentionné dans l'article 193 de la loi du 28 avril 1816, soit, en totalité, deux mille cent soixante

Les prix, auxquels l'Administration prendra livraison de ces tabacs, sont les mêmes que ceux déterminés pour la récolte de 1867.

Première qualité, cent quarante francs le 400 kilog. Deuxième qualité, cent dix francs idem. Troisième qualité, quatre-vingt francs idem. Non marchanas, cinquante à dix francs

Les tabacs non marchands seront payés sur l'estimation de la Commission d'expertise, dans la limite des prix indiqués ci-dessus et par gradation de dix francs en dix francs.

Enfio, les tabacs de surchoix pourront être payés, conformément à l'article 192 de la loi du 28 avril 1816, dix francs les 100 kilogrammes, de plus que le prix des tabacs de la première qualité.

Le nombre de pieds à planter, par hectare, est toujours fixé à dix mille, non compris le cinquième.

### Cahors, le 4 novembre 1867.

Le Préfet du Lot, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur,

### CH. DE PEBEYRE.

ECOLE DES MINEURS DE SAINT-ETIENNE. AVIS. - Le Public est prévenu que le nouveau programme des connaissances exigées pour l'admission à l'école des Mineurs de St-Etienne, à partir de l'année scolaire 1868-1869 est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 10 heures du matin à quatra hance du voir tre heures du soir.

#### DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le rapport de M. l'Inspecteur d'Académie nous étant remis à la dernière heure, nous en remettons la publication à samedi prochain.

LISTE des Instituteurs directeurs de Cours d'adultes. Lauréats pour l'année 66-67.

Prix de l'Empereur. - (Médaille d'or). M. Simonis (Antoine), à Pradines.

Prix du Prince Impérial. — (Médaille d'argent avec Atlas). M. Cancès (Toussaint), à Baunes.

Palmes d'Officier d'Académie.

M. Delprat, à Aynac.

Récompense exceptionnelle du Ministre. M. Barriéty, à Albas. 195 6 9920119161

Prix du Conseil général. - (Médailles d'argent). MM. Mézon (Augustin), à Sauzet; - Lafon (Achille), à Linac; - Maury (Antoine), à Reilha-

Prix de M. le Préset.

MM. Galibert, frère Benoît, à Bagnac; - Rodes (Paul), à Dégagnac.

Prix de M. Deltheil, député. — (Médaille d'argent). Frère Léontin, à Souillac.

Prix de M. le comte Murat, député. M. Jamon, frère Aristide, à Labastide-Murat. Prix de M. Faurie, Inspecteur général de l'Université. (Médaille d'argent).

M. Vassal (Guillaume), à Laramière. Prix de S. Exc M. le Ministre.

Instituteurs : MM. Bouvet (Ferdinand, à Cajarc; Instituteurs: MM. Bouvet (Ferdinand, à Cajarc; — Galtié (Guillaume), à Espère; — Naves (Jean), à St-Denis, près Catus; — Brunet (J.-P.), à Marminiac; — Rigal (J.-L.), à Douelle; — Pugnet (Martin), à Vaylats; — Peyrilles (Jean), à Léobard; Lamothe (J.-P.), à Bretenoux; — Delpech (P.), à Ste-Colombe; — Quèbre (Henri), à Crayssac; — Sarrut (Pierre), à Fargues; — Delpech (Jean-Baptiste), à Carennac; — Maury (Jean), au Montat; — Rey (Frédéric), aux Junies; — Tinchou (Jean), à Touzac; — Bel (Firmin), à St-Michel-de-B.; — Ramet (Géraud), à Calès; — Socirat (Pascal), à Montgesty; (Géraud), à Calès; -- Socirat (Pascal), à Montgesty; -- Boyé (Baptiste), à Prendeignes; -- Lacambre (Frédéric), à Gorses; -- Brajat (Basile), à Faycelles; -- Valens (Pierre), à Condat; -- Mejecazes (Joseph), à Béduer; -- Courrieur, à Prudhomat.

Institutrices: Mlles Loubejac (Euphrasie), à Pradines; — Ruards (Françoise), à Baladon; — Bayles (Marie), à Lentillac (Figeac); — Sœur Isidore, à Cajarc; — Taurand (Pétronille), à Fraysinhes.

Mentions honorables Arrondissement de Cahors.

MM. Rigal (Jean-Pierre), à Arcambal; — Guilhem (Louis), à Cremps; — Barriéty (Louis-Pierre-Hippolyte), à St-Médard de Catus.

Arrondissement de Figeac.

MM. Cépède (Jean-Pierre), à Labathude ; - Salavert (Pierre), à Sabadel (Latronquière); Gauzin (Jean-Louis), à Reilhac.

Arrondissement de Gourdon.

MM. Laguerre (Maurice), à Milhac; - Pouzalgues (Antoine), à Ginouillac; - Tocaben (Antoine), à

Recompenses décernées aux adultes du département. Arrondissement de Cahors.

MM. Sahut (Auguste), d'Espère; — Alazard (Marcelin), du Montat; — Delfour (Basile), de Sauzet; — Balagayrie (Joseph), de Catus; — Vernet (Jean-Pierre), de Laramière; — Bégnat (Pierre), de Sérignar; — Barra (Louis) de Carra; (Pierre), de Contact (Characteristics) gnac; -- Barra (Louis), de Cours; -- Esquieu (Charles), de Cras; -- Sirvain, de Cézac; -- Couyba (Guillaume), de Cremps; -- Carrié (Jean), de Marminiac; -- Auteserre, de Ste-Croix.

#### Arrondissement de Figeac.

MM. Cussonnat (François), de Figeac; — Bienvenu (Pierre), de Lissac; — Bergougnoux (Jean), d'Aynac; — Oulié (Florent), de Cajarc; — Parrou (Pierre), de Bretenoux; — Courbière (Jean-Baptiste), de Sabadel; — Despeyroux (Auguste), de Grézels; — Mazarguil (Jean), de Bannes.

Arrondissement de Gourdon.

MM. Pebeyre (Edouard), du Vigan; — Nouelle (François), de Léobard; — Grange (Guillaume), d'Alvignac; — Bessou (Jean), de Carennac; — Bras (Jean), de Soulomès; — Balagayrie (Jean), d'Ussel; — Riancon (Henri), de Souillac; — Coulon (Jean), de Creysse; — Hébrard (Augnste), de Calès.

#### COUR D'ASSISES DU LOT PRÉSIDENCE DE M. ALBAN BOURGADE

LISTE DES JURÉS DU 4º TRIMESTRE 4867.

LISTE DES JURÉS DU 4º TRIMESTRE 4867.

4 Lavoisot, (E), ingénieur des ch. de fer à Cahors

2 Cadiergues, (M.-C.-B.), maire de Lacapelle.-M.

3 Castet, (N.), capitaine en retraite à Labastide-M.

4 Delclaux, (A.-O.), marchand à Figeac.

5 Daupiac, (A.), propriétaire à St-Michel-de-B.

6 Lafon, (Emile), maire de Rocamadour.

8 Ayroles, (U.), avocat à Saint-Céré.

9 Lagarrigue, (Adolphe), propriétaire à Martel.

10 Ponzérgues, (Pierre), avoué à Cahors.

11 Brugié, (Victor), propriétaire à Concorès.

12 Férrand, (H.), percepteur à Lacapelle-Marival.

13 Lachaise, (Pierre), Agent-voyer, à Catus.

14 Redon, (Guillaume), notaire à St-Géry.

15 Couderc, (J.-P.), médecin à Dégagnac.

16 Fayette, (Géraud), maire de Saint-Sozy.

17 Sérager, (Agtoine), avocat à Martel.

18 Fontenilles (J.-L.-A.), maire à Vigan.

19 Ducayla, (A-M.-E.), percepteur à Puy-l'Evêque.

20 Amadieu, (J.-M.-P.-F.), vér. de l'Enreg. à Figeac

21 Lamothe, (F.), propriétaire à Bio.

22 Labroue, (J.-B.), négociant à Cahors.

23 Salgues-Géniés, (A.-L.-A.), propriét. à Sauliac.

24 Laborie, (Louis-Oscar), notaire à Sint Cirgues.

25 Bessières (Benoît), pharmacien à Gramat.

26 Ausset, (Jean), vétérinaire à Concos.

27 Bort, (Pierre), maire à St-Paul-Labouffie.

28 Biar, (J.-E.-M.-H.), vérifi. de cult. à Cahors.

29 Salives, (J.-B.+F.-E.), négociant à Montcuq.

30 Moutin, (Antoine), propriétaire à Cornac.

31 Peujade, (François), propriétaire à Gramat.

26 Capelle, (L.), propriét. à St-Martin-Labouval.

38 Lacroix, (Louis), propriétaire, à d'Issepts.

4 Viroles, Augusté), notaire à Padirac.

39 Capelle, (L.), propriét. à St-Martin-Labouval.

30 Lacroix, (Louis), propriétaire à d'Issepts.

4 Mazuc, (F.), c. princ des contr. ind. à Cahors.

2 Renoux, (G.), s. chef de bur. à la préf., à Cahors.

2 Renoux, (G.), s. chef de bur. à la préf., à Cahors.

3 Laur, (Antoine), vétérinaire à Cahors.

4 Mazuc, (F.), c. princ des contr. ind. à Cahors.

4 Delport, (Joseph), propriétaire à Cahors.

4 Mazuc, (F.), c. princ des contr. ind. à Cahors.

4 Delport, (Joseph), pro

Affaire Lherm (Marie). — Infanticide. La nommé Lherm (Marie) était louée depuis

deux ans, dans la commune de Saint-Sauzy. Le 25 juin dernier, elle rentra chez son père, à Labastide-du-haut-Mont, et dès son arrivée

es voisins crurent remarquer qu'elle était enceinte. Interrogée à cet égard par quelques femmes, elle s'en défendit énergiquement. -Le 2 septembre dernier, la femme Payral la trouva souffrante dans son lit, et reconnut les traces d'un accouchement récent. Pressée de questions, la fille Lherm finit par avouer que, daus la nuit, elle avait mis au monde un enfant moude un enfant mort, et qu'elle l'avait placé dans la converture. Elle en retira en effet un petit cadavre, enveloppé de chiffons. Un homme de l'art sut aussitôt appelé, et, contrairement aux allégations de l'accusée, il reconnut que l'enfant, du sexe masculin, était né à terme, vivant et viable, et qu'il était mort asphixié. Accablée, la fille Lherm se décida à faire des avenx complets. Elle dit que son enfant avait fait entendre quelques vagissements et qu'elle l'avait étouffé en lui pressant le cou avec la main. Elle ajouta que depuis qu'elle s'était vu enceinte, elle avait conçu la pensée du crime.

L'accusée renouvelle ses aveux à l'audience. Déclarée coupable par le Jury, qui admet e s circonstances atténuantes, Marie Lherm est condamnée à six années de travaux forcés. Ministère public, M. Bouïc. Defenseur, M. Cayla.

Audiences des 19 et 20 novembre.

Affaire 1º Laval Jean, 2º Delfour dit Cantecor, 3º Thières Jean dit le Renard, 4º Fraysse Jean dit le Colonel -Coups et blessures ayant occasionnée la mort sans inténtion de la donner.

Le 23 octobre dernier, nous publicons dans ce Journal qu'une lutte avait en lieu le 13 du même mois aux environs d'Auniac, entre plusieurs jeunes gens de ce village et du bourg de Nozac, et que, dans ce combat à coups de pierres, qui se renouvelle trop souvent dans ces communes, un jeune homme de 18 ans, Augustin Beffara, avait été blessé mortellement. Quatre jeunes gens avaient été arrêtés; ils sont assis tous quatre, aujourd'hui, sur les bancs de la cour d'assises. Nous extrayons de l'acte d'accusation les détails émouvants qui suivent, sur cette lugubre scène du 13 octobre :

« Vers neuf heures et demie du soir, les témoins Ayzac et Lacoste, passant sur la route qui conduit à Nozac, constatèrent qu'elle était encombrée de cailloux, tant le combat avait été acharné de part et d'autre. Il était d'ailleurs à peine terminé : les jeunes gens de Nozac n'avaient pas encore abandonné le terain, et, de l'autre côté, trois individus d'Anniac leur tenaient tête. Ceux-ci étaient cachés sous un châtaignier. Les sieurs Ayzac et Lacoste les obligèrent à se retirer et ils continuèrent eux-

mêmes leur marche. A quelques pas de là, ils aperçurent un individu assis et immobile sur le bord du chemin. S'en étant approchés, ils l'engagèrent à regagner son domicile. Comme il ne bougeait pas, les deux témoins crurent d'abord qu'il était ivre, mais le sieur Ayzac lui ayant passé la main sur la tête, s'aperçut qu'elle était ensanglantée. Comprenant alors que ce malheureux était blessé, les sieurs Ayzac et Lacoste le transportèrent chez lui, à une distance de deux ou trois cents mètres, et lui donnèrent les soins que réclamait son état. C'était Augustin Besfara. Quoi qu'il perdît beaucoup de sang, il possédait l'entier usage de ses facultés, et il sit connaître, le soir-même, qu'il avait été blessé par Cantecor, le Renard et le Colonel. Il mourait le lendemain, 14 octobre, de deux fractures au crane suivies d'épanchement sanguin abondants et de compression cérébrale. »

Deux accusés Laval et Delfour ont fait des aveux. Thières et Fraysse ont persisté dans leurs dénégations.

An moment où nous mettons sous presse, l'affaire continue.

Dimanche, 24 novembre 1867, la Société Ste-Cécile célébrera sa fête. A 10 heures et demie, elle assistera, à St-Barthélemy, à une messe, pendant laquelle il sera exécuté plusieurs morceaux de musique.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS. Décès.

Belot (Marie), 44 ans, faub. Cabessut Bras (Louise), Mde de tissus, 80 ans, rue St-James.

Pour la chronique locale : A. Laytou

Tout détenteur de rente, d'actions ou d'obligations, a besoin d'être renseigné sur la cause et la portée des mouvements de bourse. Il faut en outre, qu'il soit au courant des incidents spéciaux intéressant les valeurs. Pour le prix modique de 8 fr. par an, le Journal sinancier fournit chaque dimanche, à ses abonnés, tous ces renseignements, y compris les listes officielles des tirages. Il publie, en outre, une revue politique de la semaine et une revue commerciale et agricole. On s'abonne en envoyant 8 fr. pour l'année, ou 4 fr. pour six mois, en mandat ou timbres-poste,à M. Rous-SET, rédacteur en chef du Journal financier. 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou

#### DEPARTEMENT LOT.

Routes Impériales du Lot.

# Entretien pendant les années 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873. ADJUDICATION.

Le 16 Décembre prochair, à deux heures après midi, il sera procédé, à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en chef du département, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des ouvrages et fournitures de matériaux à faire pour l'Entretien des Routes Impériales du Lot, pendant les années 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873.

Les Travaux dont il s'agit forment onze lots, Savoir :

Hazings on Marcial Lines of	N°s des LOTS.	DÉSIGNATION DES LOTS.	LONGUEUR DE CHAQUE LOT.	DÉPENSE pour les six années	CAUTIONNEM
Numéro 20, de Paris à Toulouse	2 3 4 5 6 7 8 9	Entre la limite du département de la Corrèze et la borne kilométrique n° 21, à la sortie du pont de Souillac  Entre la borne kilométrique n° 21, à la sortie du pont de Souillac, et la borne kilométrique n° 38, à Varagne  Entre la borne kilométrique n° 38, à Varagne, et l'embranch' de la Route Dépl° n° 5 à Lamothe-Cassel (59 k. 350).  Entre l'embranchemt de la R. Dépl° n° 5, à Lamothe-Cassel (59 k. 350), et la R. Impl° n° 414, à Regourd (82 k. 6).  Entre la R. Impl° n° 411, à Regourd (82 k. 6), et la limite du dépt de Tarn-et-Garonne, à la Madeleine(106 k. 333).  Entre la limite du département de l'Aveyron, à Maroule, et la borne kilométrique n° 30, à Rossignol  Entre la borne kilométrique n° 30, à Rossignol, et la R. Impl° n° 20, au pont Louis-Philippe, à Cahors (45k. 926)  Entre le poteau de Regourd, à l'embranchement de la Route Impériale n° 20, et le poteau de Rostassac, à l'embranchement de la Route Départementale n° 10 (61 k. 215).  Fintre le poteau de Rostassac, à l'embranchement de la Route Départementale n° 40 (61 k. 245), et la limite du département de Lot-et-Garonne, à Soturac (88 k. 260).  Entre la limite du département de l'Aveyron, au pont de la Madelaine sur le Lot, et la limite du départemt du Cantal.  Entre Figeac et la limite du département de la Corèze.	15 860 00 1	18,000f 00 18,000 00 9,000 00 12,000 00 48,000 00 7,200 00 10,200 00 45,000 00 26,400 00 51,000 00	600f 00 600 00 300 00 400 00 4,600 00 240 00 340 00 420 00 4,500 60 880 00 4,700 00

NOTA. — Chaque lot sera soumissionné et adjugé séparément.

Les devis des travaux sont déposés à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance, tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), depuis 10 heures du

## LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE J.-U. CALMETTE A CAHORS.

Le Diable à Paris, Paris à la plume au crayon, texte par nos célébrités, 1,000 dessins par Gavarni, Grandville, Cham, Danton, etc. Les séries 1 à 4 sont en vente..... I fr. 10 Géographie de la France et de ses colonies, par J. Verne, précédée d'une étude sur la Géographie générale de la France, par Th. La- Départ de Cahors : 11 VALLÉE, illustrée de 100 Gravures, -100 Cartes des départements, 10 séries à I fr. II — les quatre premières sont en vente...... I fr. II Les Voyages extraordinaires, par Jules Verne, illustration splendide les séries 1 à 15 sont en vente...... I fr. 10 Mistoire de France populaire, par Henri Martin, illustrée de 500 dessins victor muco — illustre Theatre de Victor Hugo — 1 volume...... 6 fr. Han d'Islande..... I fr. 20 Dernier jour d'un Condamné et Claude gueux. I fr. Les Misérables..... 10 fr.

EECHNANN — CHATERAN Romans nationaux illustrés — le Conscrit de 1813 — Mme Thereze-l'Invasion-Waterloo 1 vol. g. in-8°... 5 fr. 2º partie — L'homme du Peuple, la Guerre, le Blocus 1 vol. grand in-89—82 gravures..... 4 fr. P. S. - Chaque partie se vend à part, les 2 parties réunies..... 9 fr.

## A VENDRE D'OCCASION **DEUX PETITES VOITURES**

A QUATRE ROUES

dont une essieux à patante, et son harnais, une paire harnais de timons, Sarniture en cuivre doublé, n'ayant servi que quatre fois ; un Bréakc neuf, harnais sins et ordinaires, et tout ce qui concerne la Sellerie et la Carrosserie. S'adresser, Galerie de Fontenille, à Émile Escudié, carrossier.

# A VENDRE

en entres ou a parcelles S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en qui sont dans l'usage est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

#### voitures publiques et a volonte

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — Prix Moderés.

SELEVECE: DE CAHORS



A ASSIER.

Départ d'Assier : 1 h. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

#### LE MEILLEUR FERRUGINEUX

h. da soir.

Ce sont les pastilles de schaedelin au Phosphate de fer, pour combattre ou descentes. Rendant inutile les banl'appauvrissement du sang, les pâles dages et les pessaires, méthode de couleurs, les maux, crampes d'esto- PIERRE SIMON. 40 aus de succès. Enmac, etc.; elles remplacent, avec le voi franco de prospectus. S'adresser à plus grand succès, l'imile de foie MM. BEZOU-SIMON et DESCAMPS-SIMON, de morue, si désagréable, et con- bandagistes-herniaires, à Saumur (Mai-

viennent aux personnes délicates. Chez SCHAEDELIN, pharmacien, 28, rue des Lombards, Paris.

Prix: la boîte, 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

# LA RÉGLISSE

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange Rhumes, après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

A Cahors, chez M. Vinel, Pharmacien

# Guérison RADICALE Hernies

ne-et-Loire), élèves, gendres et successeurs de feu Pierre Simon. (Affran-

#### A VENDRE

POUR CAUSE DE MALADIE

#### UN ETUDE D'AVOUE Près le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Gourdon (Lot).

S'adresser à M. Bruny, président de l la Chambre des avoués, à Gourdon, qui en est le titulaire.

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes de se servir de Voitures l'avolonté, qu'elles tro



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés.

Toutes ses voitures sont remises à neuf.

Ne vous laissez pas tromper en achetant chez les épiciers des Boules de CARAMEL de FÉCULE et de CHICORÉE pour les Boules d'O-

#### LES PASTILLES-ROZIÈRE pour le pot-au-feu

sont les seules faites avec l'extrait d'Ognon brûlé et les seules récompensées d'une médaille a L'exposition universelle de 1867. Pour éviter d'être trompé : demandez des Pastilles-Rozière, exigez sur les boîtes la signature Rozière et la marque de fabrique LA VOITURE POT-AU-FEU.

Panama; avec un pain de Panamine de 30 cent., on peut nettoyer aussi bien que le meilleur dégraisseur, un gilet de flanelle, une robe de soie ou de laine, un pantalon, un gilet, une cravate, etc. Se vend chez les épiciers.

AVIS IMPORTANT.

Ne pas confondre la PANAMINE ROZIÈRE avec les savons qui infectent et que l'on vend sous le nom de savon de Panama. La Panamine à la forme ronde, elle est enveloppée de papier d'étain et porte le nom

## A CEDER

UNFOND DE MENUISERIE SITUÉ PRÈS DE LA HALLE, A CAHORS avec bail de 9 ans. On peut entrer en

jouissance de suite. S'adresser pour traiter à M. BEDÉ qui en est le propriétaire.

# A LOUER

2° UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors. MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Le propriétaire-gérant A. LAYTOII